Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Affiché le 16/12/2022
ID : 022-200056711-20221215-DE20221215155-DE

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
02.96.31.69.08
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS :

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : Cédric BOUGON (excusé), Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Sergine BEZARD

Objet de la Délibération
n°20221215-155

Date de la convocation et d'affichage : 9 décembre 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

- FINANCES :

- MISE EN VENTE DE LA MAISON 12, RUE DU POUDOUVRE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la raison qui avait conduit la commune à acquérir cette propriété comprenant un immeuble de 3 appartements (2T4 et 1T3) et un terrain : la nécessité de disposer d'une bande de terrain pour conforter le mur de soutènement de la voie communale de la Vallée Verte. Les travaux sont réalisés et il convient de revendre cette propriété en conservant une partie du terrain. Cette nouvelle propriété est cadastrée 125 B 882 d'une superficie de 165 m².

Considérant l'estimation des domaines, le Conseil Municipal décide de mettre en vente cette propriété cadastrée 125 B 882 d'une superficie de 165 m² auprès des agences locales au prix de 195 000 €.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits,
Le Maire, Eric MOISAN